



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

R

M
I***19117420***

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne

le 22/08/2019.

N° d'entreprise : **0426.714.678**

Dénomination

(en entier) : **SIMONBOIS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilités Limitées**

Siège : **Route de Bomal Grandménil 12/1 à 6960 MANHAY**

Objet de l'acte : **Démission**

D'un procès-verbal de l'Assemblée Générale de la SPRL SIMONBOIS du 19 juin 2019, il ressort qu les résolutions suivantes ont été prises :

1ère résolution :

A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale révoque de son mandat de gérant - à dater de ce jour - la SARL BABEL SERVICES, société de droit luxembourgeois identifiée au registre de commerce sous le numéro B.95.566 et à la TVA sous le numéro LU19033048, dont le siège social est établi Résidence Belle-Vue Berler strooss à L-9638 POMMERLOCH, valablement représentée par M. Etienne SIMON.

2ème résolution :

A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale chargent M. Jérôme STEVIGNY, domicilié Chaussée d'Alseberg 138 à BRAINE L'ALLEUD de procéder aux formalités légales de dépôt auprès du Moniteur Belge ainsi qu'auprès de l'administration de la TVA et de la banque carrefour des entreprises.

Fait à Waterloo,

Jérôme STEVIGNY
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature